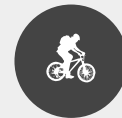


VTT N°03 - Circuit des Choulières

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins - Vallouise-Pelvoux



vue sur le Pelvoux (rogiervanrijn)



ATTENTION - Le sentier qui longe la canal du Beal Neuf entre le torrent de la Julianne et le torrent de Paulin est interdit aux VTT par l'association qui gère le canal d'irrigation, suivre le balisage ! Merci pour votre compréhension.

Circuit agréable côté adret de la commune de Vallouise-Pelvoux

Ce circuit de difficulté intermédiaire avec quelques portions techniques dans la traversée en balcon jusqu'à l'Adret vous permet de découvrir et d'avoir une vue panoramique de la vallée. Ainsi, vous pourrez contempler le Mont Pelvoux et d'autres sommets mythiques du territoire.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 522 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Géologie

Itinéraire

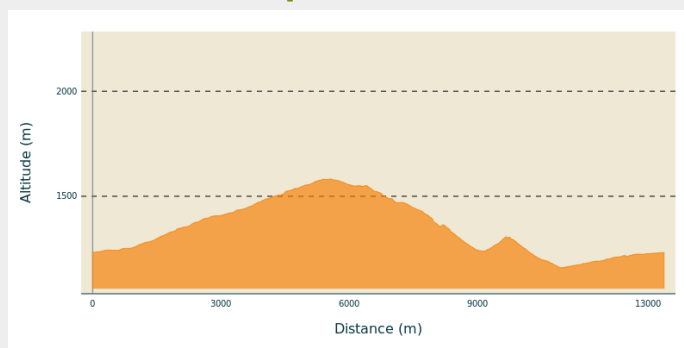
Départ : Station de Pelvoux-Vallouise, Pelvoux

Arrivée : Station de Pelvoux-Vallouise, Pelvoux

Balisage :  Vélo

Communes : 1. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique



Altitude min 1160 m Altitude max 1583 m

Le départ du parcours s'effectue à la station de Pelvoux-Vallouise vers l'aire de camping-car, puis se dirige plein Nord

1. Traverser la passerelle du Gyr et se diriger à gauche sur la départementale pour ensuite la quitter 200 m plus loin, sur la droite, en direction du domaine des Claux
2. À la fin de la piste prendre à gauche sur la route vers Les Choulières
3. Dans l'épingle, continuer tout droit sur un petit sentier en direction de l'Adret. ⚠ Attention portion dangereuse, n'hésitez pas à le faire à côté du vélo sur certains passages pour plus de sécurité
4. À l'intersection, prendre à gauche en direction du Sarret
5. Dans la descente de La Juliane, aller tout droit pour traverser son torrent
6. À la Belle Vue, continuer à descendre tout droit. Le canal à gauche est interdit à la pratique du vélo. Prendre à gauche par la suite au niveau des maisons
7. Se diriger vers un sentier qui monte légèrement à flanc de montagne en direction du torrent qu'il faut traverser
8. Prendre à droite le sentier qui descend jusqu'à rejoindre une route goudronnée puis la départementale dans Vallouise
9. Au carrefour vers le pont, prendre à droite pour emprunter une piste, appelée Le Moulin, qui longe le Gyr côté rive gauche
10. Traverser le pont du Gyr et se diriger à droite en direction du point de départ

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/circuit-des-choulieres-4540>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 12,5 km de L'Argentière-la-Bessée, prendre la D994E.

Parking conseillé

Parking de la station de Pelvoux-Vallouise, Pelvoux

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Vallouise

Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 36 12

<https://www.paysdesecrins.com/>



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>